

Titre d'emploi : **RESPONSABLE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT,
CHARGÉ(E) DE PROJET**

Emploi à pourvoir : Poste permanent, temps plein, 35 heures/semaine

Salaires : **60 000\$ à 70 000\$ (selon expérience et compétences)**

Période de dépôt : Du 31 octobre au 14 novembre 2022

Entrée en fonction : Dès que possible

NOTRE OFFRE

Recherchez-vous un travail stimulant où vous pourrez réaliser et prendre part à des projets concrets et innovants? La Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu est l'endroit par excellence en raison de la diversité des projets que sa petite équipe doit réaliser au cours de la décennie.

Vous êtes passionné(e) par l'aménagement du territoire, le patrimoine bâti, l'environnement et les projets d'espaces urbains destinés à créer des milieux de vie agréables et inclusifs pour la communauté? Nous sommes à la recherche d'une personne qui a à cœur l'amélioration de la qualité de vie des résidents de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, reconnue parmi les plus beaux villages du Québec.

Si ce défi vous intéresse, vous participerez à la définition de votre propre rôle au sein de l'organisation et à l'établissement de vos « projets phares ».

VOTRE MANDAT

Sous l'autorité de la directrice générale, la personne titulaire du poste est responsable du service de l'urbanisme, de l'environnement et de l'inspection. Elle assure un suivi de l'ensemble des activités reliées au développement et à la protection de l'environnement, du patrimoine bâti et de la zone agricole. Elle participe à l'élaboration et la conclusion d'ententes avec les promoteurs. Elle exerce un rôle-conseil et de soutien en matière de transports actifs, mobilité durable, espaces publics, aménagement de parcs et terrains de jeux, etc.

À titre de chargée de projet, la personne titulaire du poste planifie, organise, dirige et évalue ses « projets phares ». Elle apporte un rôle-conseil et de soutien à la direction pour des projets municipaux en lien avec ses compétences, ses talents et ses champs d'intérêt. Elle travaille de concert avec plusieurs intervenants.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Élabore et administre des activités relatives aux besoins en aménagement urbain et en environnement;
- Planifie le développement et l'aménagement de parcs, d'espaces publics et d'équipements municipaux en tenant compte des orientations émises par les autorités municipales;
- Développe et participe à l'élaboration de politiques, stratégies, plans directeurs de développement et de gestion des actifs;
- Coordonne le travail des différents intervenants aux projets qui lui sont attitrés;
- Rédige et participe à la rédaction des règlements et en applique les procédures;

- Coordonne et soutient le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), rédige le procès-verbal;
- Épaule le Comité consultatif en environnement (CCE), rédige le procès-verbal;
- Assure une veille du territoire au sujet des règlements d'urbanisme et lois en vigueur (*Loi sur le patrimoine culturel, Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur L'aménagement et l'urbanisme, etc.*) ;
- Reçoit, analyse et émet les permis et certificats en application des règlements d'urbanisme;
- Vulgarise l'information règlementaire auprès du citoyen et participe à la production de communications (information, sensibilisation, promotion de développement, etc.);
- Effectue des inspections terrain, opère une surveillance régulière du territoire, réalise les actions cléricales et suivis (tournée, signalements, processus de mise en conformité, etc.);
- Gère les plaintes et applique la réglementation municipale, régionale et provinciale;
- Rédige des rapports administratifs (rapports d'activités, statistiques, recommandations à la direction et au Conseil, etc.);
- Produits et met à jour des bases d'information géographique, des cartes et des plans.

EXIGENCES DU POSTE :

- ✓ Diplôme universitaire de 1^{er} cycle en aménagement du territoire ou formation équivalente (une expérience de travail dans le domaine peut être jugée équivalente);
- ✓ Avoir une expérience minimale de 2 ans dans le domaine municipal;
- ✓ Maîtriser la réglementation en urbanisme, ainsi que de différentes lois constituant la gestion du territoire au Québec (L.A.U. et autres) ;
- ✓ Maîtriser les logiciels informatiques courants (MS Office);
- ✓ Maîtriser des logiciels d'information géographique (ArcGIS) et de dessins (Autocad, sketchUp, Inkscape, etc.) (un atout);
- ✓ Détenir un permis de conduire valide ;
- ✓ Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec (un atout).

NOS AVANTAGES

- 3 semaines de vacances (6 %), 7 jours de congés personnels ;
- Assurances collectives après 3 mois de service continu;
- Régime de retraite simplifié (RRS) après 6 mois;
- Conciliation travail-famille, possibilité d'horaire de travail (flexible) sur 4 jours (lundi au jeudi);
- Être membre d'une équipe dynamique où la bonne humeur règne au quotidien!

POSTULEZ MAINTENANT !

Selon les saisons, vous disposerez d'environ 20 % à 40 % de votre temps pour le développement et les projets. Votre excellent sens de l'organisation, votre capacité d'adaptation et d'innovation dans un contexte de changements rapides, vos habiletés en résolution de problèmes, de même que vos habiletés communicationnelles seront des facteurs contribuant à votre épanouissement professionnel et à la renommée de notre organisation.

Travailler avec nous c'est plus qu'une carrière, c'est faire partie d'une équipe de taille humaine qui encourage le partage des idées et favorise l'autonomie de chacun! La Municipalité vous invite à soumettre votre candidature par courriel à l'adresse suivante : direction.generale@sasr.ca . Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.